

ELECTIONS PROFESSIONNELLES



Comité d'Entreprise - Délégués du Personnel Conseil de Discipline

Voter CGT le 27 et 28 Septembre 2017, c'est avoir l'assurance qu'aucune décision ne sera prise sans votre consentement, qu'aucune signature d'accord ne se fera sans concertation ! La signature de notre syndicat ne peut être apposée qu'après des débats, des échanges, et toujours en faveur de l'intérêt général.

Depuis des décennies, le syndicat **CGT** reste le seul **syndicat majoritaire**, largement représenté par ses adhérents issus de toutes les catégories. **La CGT s'est toujours battue** pour défendre les droits des salariés, protéger leurs acquis, **lutter pour obtenir mieux au quotidien**.

Aujourd'hui, nous salariés de la STDE, sommes concernés par la volonté de la collectivité de gain de productivité du service public et cela pourrez nous couter cher !

En effet, il est primordial aujourd'hui d'entretenir **un rapport de force** à l'heure où se dessine un nouveau réseau avec une nouvelle organisation. Tout n'est pas réglé, **notre métier est menacé** et le syndicat **CGT** de la STDE reste très vigilant quant aux discussions à venir concernant le nouveau réseau et appel d'offre de 2019 dont l'unique objectif est de **pouvoir conserver nos acquis et nos statuts**.

Les élus du Comité d'Entreprise CGT sont les seuls à nourrir les débats, sans qui, le contenu des réunions plénières mensuelles ne serait qu'une farce permettant à la direction de faire avaliser ses desideratas. Notre mission première est de veiller à la défense des intérêts des salariés dans les décisions relatives à la gestion et **à l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation du travail**.

Nous gérons également les activités sociales, culturelles et sportives qui sont conséquentes, variées, et de qualités : voyages, billetterie, location camping, appartement en Corse, sorties, mise en place du site internet du CE, participation financière licence sportive, carte wengel, plus de 50 permanences, gestion des chèques vacances, sans oublier les contrats de mutuelle, prévoyance au travers d'accords d'entreprises négociés et signés par la **CGT, toujours dans l'intérêt des salariés.**

Les Délégués du Personnel de la **CGT** sont non seulement vos interlocuteurs de chaque jour sur le terrain, mais également porteurs des dizaines de questions pertinentes chaque mois, des questions que vous posez et qu'ils argumentent auprès de la direction.

Les Délégués du Personnel sont en première ligne pour traiter les questions d'inaptitude et de recherche de reclassement !

La CGT, au conseil de discipline, c'est l'assurance d'être entendu, soutenu et défendu, avec des élus investis dans leur rôle et leur mission.

Notre force, c'est vous !

Un vote massif pour la CGT lui permettra d'obtenir des accords favorables pour l'ensemble des salariés.

Donnez-vous les moyens de vous faire entendre en votant **CGT** en Délégué du Personnel, au Comité d'Entreprise et au Conseil de Discipline. Alors ne vous demandez plus pourquoi voter CGT ;

Pour vous, pour nous tous, votez CGT



Ensemble tout devient possible